

Biosperse CN6500 Microbiocide

MOLLUSCICIDE
INDUSTRIELLE
SOLUTION

POUR USAGE INDUSTRIEL EXCLUSIVEMENT

GARANTIE:

Chlorure de N-Alkyl (C₁₂-40%, C₁₄-50%, C₁₆-10%) diméthyl benzyl
ammonium50%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO. D'HOMOLOGATION 32014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON



CORROSIF

CORROSIF AUX YEUX ET LA PEAU

Solenis Canada ULC
942 Brant Street
Burlington, ON L7R 2J7
905-632-7861

CONTENU NET **Litres**
CUVÉE NO.:

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER. CORROSIF. PEUT CAUSER DES DOMMAGES GRAVES AUX YEUX ET À LA PEAU. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures durant la manipulation. Dangereux ou mortel si ingéré. Éviter de contaminer les aliments. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Les dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'exécution d'un lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, l'administration d'oxygène et la prise de mesures pour maintenir la respiration manuellement ou mécaniquement pourront s'avérer nécessaires.

MODE D'EMPLOI

POUR TOURS DE REFROIDISSEMENT À RECIRCULATION

Ce produit aide à contrôler les mollusques de même que les boues dues aux bactéries et algues dans les condensateurs évaporatifs, les circuits d'échange de chaleur, les tours de refroidissement industrielles et commerciales, et d'autres systèmes d'affluents, tels que les filtres à recirculation, les installations industrielles de lavage des gaz et les pasteurisateurs de brasserie.

Ce produit peut être injecté dans les systèmes selon le besoin. La fréquence d'addition et la durée du traitement dépendront de la gravité du problème.

NOTE: Lorsque utilisé pour le traitement des circuits d'eau potable, la concentration maximum ne doit pas dépasser 10 mg/L.

POUR LE CONTRÔLE DES ALGUES

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter le produit à l'eau dans le système au taux de 18 à 60 ppm. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE DE MAINTENANCE: Lorsque le contrôle est évident, ajouter le produit à l'eau dans le système au taux de 12 à 36 ppm.

POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter le produit à l'eau dans le système au taux de 12 à 36 ppm. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE DE MAINTENANCE: Lorsque le contrôle est évident, ajouter le produit à l'eau dans le système au taux de 6 à 18 ppm.

CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT DE L'EAU À PASSAGE UNIQUE

RESTRICTION: Ce produit doit être appliqué par le fournisseur à des sites approuvés au niveau provincial.

Ce produit aide à contrôler les moules zébrées et les boues dues aux bactéries et aux algues dans les circuits de refroidissement à passage unique. Biosperse CN6500 Microbiocide doit être ajouté tel que reçu à la prise d'eau du système, ou avant toute zone contaminée du système.

MODE D'ALIMENTATION: Pour le contrôle des mollusques appliquer Biosperse CN6500 Microbiocide afin d'obtenir une concentration de 1 à 10 ppm du produit dans le système. La désactivation doit être faite avant le déchargement en utilisant de DTG (bentonite) au taux de 7.5 ppm d'argile par 1ppm du produit.

Ne pas appliquer Biosperse CN6500 Microbiocide plus de quatre (4) fois par année. La durée de traitement ne doit pas dépasser 24 heures par application.

Ce produit ne doit pas être utilisé ou combiné avec des agents réducteurs ou oxydants (tels que l'hypochlorite de calcium), vu que ces mélanges peuvent être explosives.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts sans préalablement aviser les autorités de l'usine locale de traitement des eaux usées. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Contacter les autorités provinciales ou locales pour des renseignements.

ENTREPOSAGE: PROTÉGER CONTRE LE GEL. Conserver le produit dans son récipient d'origine et le placer dans un lieu d'entreposage fermé.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.